



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED-IRSTEA

La nouvelle gouvernance du CNRS ou la dérégulation sans limite !

Il faut réduire les dépenses de l'État, il faut réduire le nombre de fonctionnaires.

Il faut rénover le service public :

- en introduisant les techniques managériales du privé
- en recrutant des cadres issus du privé
- en recourant encore plus massivement à l'emploi précaire
- en individualisant les rémunérations afin d'attirer les talents
- en dynamisant le dialogue social par la fusion des CT et des CHSCT et la réduction du rôle des CAP qui ne traiteraient plus du déroulement de carrières mais uniquement des recours en cas de sanctions.

Telles sont les orientations écrites par le Comité interministériel de transformation de l'action publique 2022 du 1^{er} février 2018.

Au CNRS le PDG décline déjà le plan CAP 2022 !

Réduction de 17% du recrutement de chercheurs

Il déclarait le 21 juin à la Commission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale « *Il faut redonner des marges de manœuvres aux opérateurs de la recherche* » « *la masse salariale représente 83% de la subvention d'État, mais sur les 2,15Md€ de masse salariale, plus de 2,1Md€ paient des permanents [...] le CNRS se prive de la possibilité de recruter des non permanents [...] C'est une grande différence avec l'Inria (dont il était le PDG) qui compte 1800 chercheurs dont 600 permanents seulement ce qui donne à cet organisme une dynamique et une capacité à initier de nouveaux projets qui est totalement différente* ».

C'est bien connu, le personnel permanent stratifie et ankylose les projets de recherche. Donc pour redonner du « peps » au CNRS, il a demandé à ses tutelles de pouvoir recruter non pas des CDD mais... des doctorants sur subvention du CNRS.

Mais pour y parvenir, il faut dégager de la masse salariale. Comment ? Le PDG a trouvé la solution : réduire l'emploi de chercheur et pas qu'un peu ! Le recrutement des chercheurs passera en 2019 de 300 à 250 soit 17% en moins.

Pour être recruté en tant que chercheur titulaire, il faut empiler les postes de post-doctorants et avoir un CV long comme le bras, le PDG pense pouvoir s'en passer en les remplaçant par des doctorants.

Avec moins de chercheurs le CNRS serait plus dynamique ! Jusqu'à maintenant l'effondrement des effectifs concernait les techniciens. En s'attaquant au recrutement chercheurs le PDG du CNRS s'attaque au cœur de l'activité de recherche. Que l'on ne vienne plus nous parler du rayonnement de la recherche française !

Différencier les rémunérations pour attirer les stars !

Le président de la République fait de l'alpinisme avec « les premiers de cordées », le PDG du CNRS regarde les étoiles mais coté showbiz avec « les stars ».

Lors du colloque des vice-présidents recherche et valorisation de la CPU du 27 et 28 août, il déclare : « *Il faut qu'on accepte de s'attaquer à un tabou qui est que comme disait Coluche « tout le monde est pareil mais il y en a qui sont plus pareils que d'autres ». Il y a les enseignants-chercheurs et chercheurs normaux, soit l'immense majorité. Et puis il y a les stars. Parce que ça s'attaque à deux tabous : est-ce qu'on payera différemment les gens selon les disciplines, ou selon leur niveau d'excellence ».*

L'excellence qui n'est toujours pas définie, aurait plusieurs niveaux ! Lesquels ? Ces niveaux détermineraient notre rémunération qui serait aussi fonction de la discipline. Il y aurait deux types de chercheurs, le tout-venant et ... **les stars**. Visiblement, la France en est dépourvue puisqu'il faut aller les chercher à l'étranger. Les universités françaises et les laboratoires publics ne formeraient donc que des enseignants-chercheurs et chercheurs lambda !!

La plèbe constituée par « les chercheurs normaux », les ingénieurs et les techniciens ne vaut pas la peine que l'on s'y intéresse. Le culte de la performance et l'individualisme est à son comble. Adieu le collectif de travail, vive le culte de la personnalité. Le journal du CNRS pourrait devenir un journal « people » !

Pour augmenter les rémunérations le PDG écarte d'emblée l'augmentation du point d'indice « ça coute une fortune », « un pognon de dingue » aurait dit le président de la République, il n'y aurait qu'une solution individualiser l'indemnitaire. Ce qui revient entre autre à étendre le Rifseep aux chercheurs.

La faiblesse des rémunérations indiciaire et indemnitaire donne prétexte à mettre en avant des propositions d'individualisation de la rémunération qui accroissent la concurrence entre les personnels et dégradent l'ambiance des laboratoires, des services et l'efficacité de la recherche.

Quel est le devenir d'un CNRS dont les rémunérations seraient fonction des disciplines ? Jusqu'où ira-t-on dans l'élitisme et la dérégulation ?

Nous n'en sommes qu'aux prémices de la mise en œuvre de l'action publique 2022, cela en dit long sur ce qui attend les personnels de la recherche si ces politiques ne trouvent aucune résistance.

Le 9 octobre prochain, les salariés du CNRS sont amenés à rejoindre la journée interprofessionnelle d'action à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires pour exiger du gouvernement l'augmentation des salaires et des recrutements de personnels statutaires.

<p>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel</i> <i>Indépendant</i> <i>Démocratique</i> <i>Unitaire</i></p>	<p>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web :http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr</p>	